

# LA GAZETTE BRUCÉENNE N° 36



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 19 OCTOBRE 2017**

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

PENY Marcel, GROLLIER Louis-Marie, ROUSSEAU Bernard, AUDEBERT Océane, BEAU Nicole, DEBENEST Maxime, MAUPETIT Pascal, MORILLON Christian, TEXIER Frédéric, TOULAT Jean-Philippe.

Absents et Excusés : M. DALGLEISH Charlie

Pouvoirs : M. DALGLEISH Charlie à M. TOULAT Jean-Philippe

Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 6 octobre 2017 sans remarques particulières.

## **Délibérations :**

### **01 ELECTIONS SENATORIALES PARTIELLES DU 17 DECEMBRE 2017**

Suite à la démission de Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN une élection sénatoriale partielle se déroulera le dimanche 17 Décembre 2017. Le conseil doit désigner 3 délégués titulaires et 3 suppléants . Pour ce vote le pouvoir de M. Dalgleish ne peut être pris en compte.

Le conseil a désigné :

Délégués titulaires : Messieurs Christian MORILLON , Marcel PENY et Bernard ROUSSEAU, élus à bulletin secret à 10 voix chacun

Délégués suppléants : Messieurs Louis-Marie GROLLIER , Pascal MAUPETIT, Frédéric TEXIER , élus à bulletin secret avec 10 voix chacun)

### **02 APPROBATION MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU**

La CCCP doit exercer 9 compétences obligatoires afin de bénéficier d'une dotation bonifiée de 350 000 €. Ceci a nécessité une modification des statuts de cette collectivité qui doit être approuvée par les communes membres. Le conseil municipal a accepté à l'unanimité cette modification des statuts de la CCCP.

### **03 RENOUELEMENT CONTRAT UNIQUE D'INSERTION DE MR PARTAUX ROGER**

Après quelques difficultés et des démarches auprès des services de l'état, nous avons pu obtenir la possibilité de renouveler pour 1 an son contrat de travail lui permettant ainsi de poursuivre son activité jusqu'à son départ en retraite.

### **04 PLAN NUMERIQUE COLLEGES NUMERIQUES ET INNOVATION PEDAGOGIQUE – SIGNATURE CONVENTION**

Le conseil autorise le maire à signer cette convention pour l'achat de 2 kits scolaires de 8 tablettes et un montant de 8808.80 € subventionné à 50 % soit 4 404.40 € et 500 € alloués pour les ressources pédagogiques numériques.

### **05 CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE CADRE DU PROJET EOLIEN DE LA PLAINE DE NOUAILLE –**

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE AU MAIRE**

Monsieur le Maire présente au conseil un projet de convention de participation de 200.000 € , présenté auparavant à l'Association Patrimoines et Paysages dans le cadre du projet éolien de la Plaine de Nouaillé . Cette participation de RP GLOBAL étant liée à la levée du recours au Tribunal Administratif. Le Maire présente la liste des actions.

Le conseil après en avoir délibéré à 7 voix contre n'autorise pas le Maire à signer ladite convention

### **06 – DEROGATION POUR APPRENTI DE MOINS DE DIX HUIT ANS POUR TRAVAUX DITS REGLEMENTES**

Le Maire informe le conseil que selon le décret 2016-1070 du 3 août 2016 pour affecter les apprentis (de plus quinze ans et de moins de dix-huit ans) aux travaux dits réglementés (utilisation tondeuse, taille-haies, débroussailleuse) , et après mise à jour du document unique, une délibération d'une durée de validité de 3 ans doit être prise. Les apprentis sont principalement affectés au service technique de la commune et plus particulièrement aux espaces verts.

Le conseil à l'unanimité accepte cette dérogation.

## **Informations Diverses :**

- TDF (Télé Diffusion de France) posera une antenne sur le terrain communal proche de la LGV et versera une indemnité annuelle de 1000 € à la commune.
- Les logements séniors seront inaugurés le 22 novembre 2017 à 15 h.

Fin de séance à 22 h 30

La prochaine réunion de conseil sera le vendredi 24 novembre 2017 à 20 h 30

## Le Mot du Maire

### Qu'est-ce que le « projet éolien » et sur quoi s'est prononcé le Conseil Municipal :

Le promoteur RP Global a obtenu le permis de construire pour 4 éoliennes dans la plaine de BRUX et comme cela a été aussi le cas pour le Plan Local d'Urbanisme, le projet a été attaqué au tribunal administratif :

- pour ce qui concerne le PLU, cela a condamné le projet de village aéronautique, parti avec son promoteur à Availles Limouzine ; le requérant a été débouté mais le mal est fait,
- pour le projet éolien, RP Global lors d'une rencontre avec le responsable de « Brux Patrimoine et Paysages » et le maire a proposé un financement de projets à hauteur de 200 000 € (détail ci-après) si l'association acceptait de lever son recours. C'est cette proposition qui a été refusée par une majorité des membres du Conseil Municipal (7 voix contre et 4 voix pour).

En plus des 200.000 € et de la construction de 4 éoliennes sur notre territoire, le projet éolien c'est quelle incidence financière :

C'est 10.000 € par éolienne en investissement soit 40.000 €,

C'est environ 9.000 € de recettes foncières pendant 20 ans ;

C'est 14.000 € de reversement/an (3.500 € par éolienne) de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

C'est 4.000 € /an versé par RP Global pour l'entretien de la voirie soit environ 27.000 € par an en recettes communales soit plus de 500.000 € sur 20 ans.

Cela signifie aussi la possibilité de financer avec des subventions et si on ajoute les 200.000 €, 900.000 € d'investissement sur la commune en 20 ans auquel on peut ajouter les résultats d'une bonne gestion.

Il se construit sur la commune de Chaunay, 9 éoliennes et 6 sont construites à Plibou ; beaucoup d'entre nous vont les voir...

### Annexe : Liste des actions possibles

Le budget qui sera alloué pour des projets sur la commune est d'environ 200 000€.

3 pistes de réflexion ont été étudiées avec la commune :

- Financement participatif pour les habitants
- Projet « Patrimoine et paysage »
- Projet « amélioration cadre de vie »

#### 1. Financement participatif

Nous proposerons, aux habitants de la commune de Brux ainsi que ceux des communes situées dans un périmètre de 15 km, de participer à la construction du parc éolien en prêtant à la société RP Global avec un taux d'intérêt bonifié. Les modalités de ce financement participatif seront expliquées lors d'une réunion publique

**Budget : 13 000€ (communication et mise en place de la plateforme)**

#### 2. Projet « Patrimoine et Paysage »

- Restauration d'un mur en pierres sèches dans le centre bourg. Chantier pouvant être réalisé en collaboration avec l'association de réinsertion par le travail Actistart.

**Budget : 30 000€ selon devis réalisé par Actistart**

- Remplacement de la motorisation des cloches de l'église.

**Budget : 3 000€ selon devis de 2012**

- Mise en valeur du parcours de randonnée traversant la commune de Brux avec notamment la pose de panneaux pour la lecture du paysage ou d'explication sur telles ou telles espèces.
- **Budget estimatif : 10 000€.** La commune s'est rapprochée de Prom'haie pour la mise en place de cette action
- Remplacement des ampoules du musée de Brux (mise en place d'un éclairage LED) voir de l'ensemble des bâtiments communaux (école, bibliothèque, mairie).

**Budget estimatif : 5 000€.**

- Remplacement des ouvertures du musée et sécurisation de l'entrée par une grille

**Budget estimatif : 10 000€**

- Entretien du jardin du Château d'Epanvilliers  
**Budget : 1000€/an sur 20 ans soit 20 000€**

### 3. Projets « amélioration cadre de vie

- Travaux dans l'école primaire avec notamment un préau à couvrir et la réfection des sanitaires. D'autres travaux peuvent être réalisés  
**Budget : 25 000€ pour le préau et 40 000€ pour les sanitaires.**
- Achat de vélos électriques  
**Budget estimatif : 2 000€**
- Aide au déploiement du haut débit (secteur Villiers) : l'objectif est dans un premier temps de réaliser une étude afin de déterminer les solutions à mettre en place  
**Budget : 5000€ pour l'étude par la société SYNAPSE**
- Amélioration du city stade  
**Budget estimatif : 7 000€**
- Autres actions à déterminer  
**Budget estimatif : 30 000€**

Le budget prévisionnel pour l'ensemble de ces actions est estimé à 200 000€. Le budget devra être affiné avec des demandes de devis pour chacun de ces projets. D'autres pistes sont encore à étudier et la liste présentée dans cette annexe n'est pas exhaustive.

**Musée-Expo : du Samedi 4 novembre 2017 au dimanche 17 décembre 2017 Exposition salon du petit format.**

**Comité des Fêtes : Dimanche 26 novembre 2017 Le traditionnel FARCI (affiche ci-après)  
Vendredi 30 novembre 2017 Après-midi jeux à la salle du 3<sup>ème</sup> Age**

**APE : Samedi 18 Novembre 2017 LOTO de l'école à 20 h 30 à la Salle des Fêtes de CHAUNAY (affichette ci-jointe)**

**N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.**

# LOTTO DE L'ASÉ

BRUX

**samedi 18 novembre**

à la salle des fêtes de CHANNAY (36)  
20h30 (ouverture des portes à 19h30)

*Cave à vin*

*Lave vaisselle*

*Nettoyeur Haute Pression*

*Bons d'achat 50 et 25€*

*Jambons*

*Multicook*

*Tassimo*

*Caméra*

*nombreux autres lots*

*Prix des cartons 2€ et 15€ les 10*

*Plaques acceptées*

*+ 3 lots bingo prix de la grille de bingo 2€*

*(3€ les 3 / 5€ les 6)*

*47 quines dont 6 parties enfants gratuites*

*Duvette et Restauration sur place*

# TRADITIONNEL

## FARCI

**DU COMITÉ DES FÊTES DE BRUX**

**DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017**

**SALLE DES FÊTES DE BRUX A MIDI**

Apéritif

Soupe maison

Petit salé et son farci chaud

Fromage

Dessert

Café

Paielement à l'inscription au

**Magasin VIVAL de BRUX**

**AVANT LE 20 NOVEMBRE**

**APPORTER SON COUVERT COMPLET**

**PRIX 16 €**

ENFANTS moins de 12 ans : gratuit

*Imprimé par nos soins*